

Manuel d’utilisation et de maintenance

Alucolor® | Minicolor® II | Rolpac®| Tradi | Tradi Vento | Monobloc | Monobloc Vento

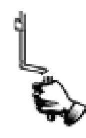
REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Les volets roulants servent de protection solaire intérieures mais ne sont pas des dispositifs de fermeture.
Ces instructions de service et de maintenance doivent être lues par l'utilisateur final avant le premier emploi et être respectées.

COMMANDE



Entraînement motorisé :
La commande s'effectue au moyen d'appareils de commande muraux ou manuels centralisés ou locaux avec bouton montée/descente/arrêt. Les fonctions de pilotage des commandes sont décrites dans les instructions de service de ces dernières.



Entraînement manuel :
La commande s'effectue au moyen de la tringle articulée.



CONSIGNES D'ORDRE GÉNÉRAL RELATIVE AUX RISQUES ET À LA SÉCURITÉ

Dommages matériels et corporels dus à un maniement incorrect ou la non observation des consignes de sécurité

Le droit à la garantie devient caduque en cas de dommages ocasionnés en raison de la non observation de ces instructions ou des documents d'accompagnement.

Griesser AG n'assume pas la responsabilité de dommages consécutifs.



CONSIGNES DE SÉCURITÉ RELATIVES À LA COMMANDE ET À L'UTILISATION

Risque de blessure ou d'endommagement du produit dû à une commande incorrecte

Conserver les éléments de commande hors de portée des enfants.

Commande uniquement par des personnes instruites du maniement

Ne pas toucher des pièces mobiles pendant la rentrée ou la sortie.

Empêcher que des bijoux, des vêtements, des cheveux ou des membres ne soient happés et enroulés par le produit.

Risque d'écrasement dû à des obstacles dans la zone de sortie

Tenir les personnes à distance jusqu'à ce que les positions finales soient atteintes.

Fixer les éléments de commande à portée visuelle du tablier conformément aux prescriptions nationales.

Ne pas toucher de pièces intérieures à nu en raison d'un endommagement (par ex. câbles, éléments de commande).



Produit endommagé par le givre

Vérifier en hiver que les produits ne présentent pas de givre avant de les utiliser, ne pas les utiliser si cela est le cas.

Désactiver le système automatique de commande ne possédant pas d'avis de glace en hiver.

Risque de blessure dû à une maintenance insuffisante

Vérifier régulièrement tout signe d'usure des produits.

Ne pas utiliser les produits nécessitant des réparations.

Les dérangements ne doivent être éliminés que par des personnes qualifiées.

N'utiliser que des pièces de rechange originales Griesser

Dommages corporels ou matériels dus à un actionnement involontaire

Couper les produits sous tension du réseau d'alimentation quand des travaux de maintenance, de nettoyage de vitres etc. doivent être exécutés.

Respecter les intervalles de sécurité

Dommage matériel dû à une commande incorrecte

Pas de rentrée ou de sortie en usant de la force quand la commande est manuelle

Ne pas forcer le produit au-delà de la lmite mécanique.

Rentrer le tablier à temps avant que la charge du vent admissible ne soit dépassée.

Les volets roulants ne doivent pas être commandés quand la projection est ouverte. Le tablier pourrait se bloquer et être détruit.

Dommages corporels et matériels dus à un dérangement de l'alimentation en énergie (tel que panne de courant)

S'assurer que ni les personnes ni le produit ne soient exposés à un risque.



INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Ne laisser exécuter les travaux de branchement électrique que par des électriciens qualifiés.

UTILISATION

Les volets roulants servent de protection solaire et ne doivent pas être utilisés comme dispositif de fermeture.

Ne pas se positionner de manière oblique par rapport à la fixation de la tringle quand la commande du store est manuelle.

Veiller pendant la commande à ce qu'aucun obstacle (pots de fleurs, jouets, sièges etc.) ne se trouve dans la zone de mouvement.

Ne jamais abaisser les volets roulants quand la fenêtre est ouverte (normes et directives européennes).

Ne pas utiliser la force pour la commande manuelle quand les volets roulants se bloquent. Changer de sens de rotation pour vérifier si la fin du parcours est atteinte.

MAINTENANCE/CONTRÔLE

Intervalle	**Lieu**	**Action**
1x/an	Encrassement des coulisses	Contrôler les coulisses et éliminer tout encrassement et objets étrangers (tels que restes de feuillage etc.) si nécessaire.

Les éventuelles réparations doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

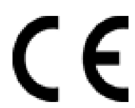
NETTOYAGE

Il est interdit d'utiliser des détergents alcalins, acides ou abrasifs ainsi que des méthodes de nettoyage sous haute pression !

L'air comprend des corps étrangers ultrafins qui se déposent sur les façades et les pièces de la façade. Les volets roulants sont équipés de pièces mécaniques les plus diverses qui pour cette raison doivent être régulièrement entretenues pour assurer une utilisation sûre à long terme.
Utiliser pour ce faire les articles de Griesser de la ligne d'entretien CARE / CLEAN et PROTECT.
Ces articles sont faciles à commander à www.griesser.ch (livrables uniquement en Suisse).

Appliquer de l'eau tiède mélangée à un détergent doux très dilulé sur les lames avec un chiffon ou une éponge et enlever avec précaution tous les dépôts. Il est impératif de bien rincer ensuite avec de l'eau pure.





DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DoP- Nr. 1003 / 07.2013

1. Produit type	Griesser Volets roulants
2. Nom du produit:	Alucolor® volet roulant en aluminium
3. Usage prévu:	Volets roulants Usage conforrne EN 13659, Fermetures extérieur
4. Fabricant:	GRIESSER AG Tänikonerstrasse 3 CH - 8355 Aadorf Suisse
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.
7. Norme harmonisée:	NPD, non applicable
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performences déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	**Performences**	**Spécification technique harmonisée**	**Remarques**
Résistance aux charges de vent	Classe 1 - 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Griesser AG

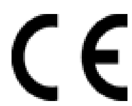
P. Schüpbach

Membre du directoire

Technique + Production

Aadorf, juillet 2013





DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DoP- Nr. 1004 / 07.2013

1. Produit type	Griesser Volets roulants
2. Nom du produit:	Rolpac® volet roulant empilable
3. Usage prévu:	Volets roulants Usage conforrne EN 13659, Fermetures extérieur
4. Fabricant:	GRIESSER AG Tänikonerstrasse 3 CH - 8355 Aadorf Suisse
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.
7. Norme harmonisée:	NPD, non applicable
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performences déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	**Performences**	**Spécification technique harmonisée**	**Remarques**
Résistance aux charges de vent	Classe 2 - 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10.	Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Griesser AG

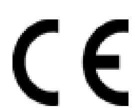
P. Schüpbach

Membre du directoire

Technique + Production

Aadorf, juillet 2013





DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DoP- Nr. 3005 / 09.2013

1. Produit type	Griesser Volets roulants
2. Nom du produit:	Minicolor® II / Tradi / Tradi Vento / Monobloc / Monobloc Vento volet roulant en aluminium
3. Usage prévu:	Volets roulants Usage conforrne EN 13659, Fermetures extérieur
4. Fabricant:	GRIESSER - Grosheitsch SAS 16 rue d'Oltingue F – 68480 Wolschwiller France
5. Mandataire:	NPD, non applicable
6. Système d'évaluation:	Systéme 4, annexe V Règlement produit de construction UE 305/2011/EG.
7. Norme harmonisée:	NPD, non applicable
8. Organisme notifié:	NPD, non applicable
9. Performences déclarées:	Le produit répond les propriétés essentielles qui sont définies dans les normes suivantes, s'il est utilisé correctement.

Caractéristiques essentielles	**Performences**	**Spécification technique harmonisée**	**Remarques**
Résistance aux charges de vent	Classe 1 - 6 voir remarque	EN 13659	Les valeurs sur la limite de la résistance au vent permise sont énoncées à la page 8.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Griesser – Grosheitsch SAS

C. Graf

C. Graf

Responsable organisation de

produit Wolschwiller

Wolschwiller, septembre 2013

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

GRIESSER AG
Tänikonerstr. 3
CH - 8355 Aadorf

déclare que les produits cités ci-dessous brise-soleil orientables à utiliser en extérieur

Volet roulant	**Volet roulant empilable**
Alucolor® 25	Rolpac®
Alucolor® 41	
Minicolor® II	
Tradi	
Tradi Vento	
Monobloc	
Monobloc Vento	

satisfont aux prescriptions de la directive sur les machines 2006/42/CE et de ses modifications;
satisfont aux prescriptions des directives européennes suivantes :

89 / 106 / CEE	Produits de construction
2004 / 108 / CE	Compatibilité électromagnétique
2006 / 95 / CE	Appareils basse tension

satisfont aux prescriptions de la norme harmonisée suivante :
EN 13659:(2004) fermetures extérieures, exigences relatives aux performances et à la sécurité

ant et en son nom par:

CLASSES DE VENT DES VOLETS ROULANTS GRIESSER

Produits	Valeurs euil admissibles pour les classes de résistance au vent [1]								
Largeur (mm)	**1000**	**1500**	**2000**	**2500**	**3000**	**3500**	**4000**	**4500**	**5000**
Rolpac®	6	6	4	3	2	–	–	–	–
Alucolor® 25	6	6	4	3	2	1	1	1	0
Alucolor® 41	6	6	4	4	3	2	1	–	–
Minicolor® II	6	4	2	1	1	1	–	–	–
Tradi 37	6	6	3	2	0	–	–	–	–
Tradi Vento	6	6	6	4	3	2	–	–	–
Monobloc 37	6	6	3	2	0	–	–	–	–
Monobloc Vento	6	6	6	4	3	2	–	–	–

[1] Tests selon la norme de produits SN EN 13659. Valeurs seuil du produit selon la fiche technique.

Les valeurs du tableau sont soumises aux réserves suivantes:

Les dimensions et l'utilisation des produits correspondent à la fiche technique de Griesser.

Le montage, la fixation et la commande se font selon la notice de montage et d'emploi.

Les produits doivent être montés dans l'embrasure/directement sur la façade, avec un écartement entre tenture et façade de < 100 mm.

Lors d'un écartement de la façade de 100 à 300 mm, la valeur du tableau doit être réduite d'une classe de vent.

Lors d'un écartement de la façade de 300 à 500 mm, la valeur du tableau doit être réduite de deuxième classe de vent, au-delà le tableau ne s'applique pas.

INDICATION D'UTILISATION POUR LA PROTECTION DU SOLEIL AUTOMATIQUE

Classes de résistance au vent selon SIA 342

Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6
< 9,0 m/s	9,0 m/s	10,7 m/s	12,8 m/s	16,7 m/s	21,0 m/s	25,6 m/s
< 32,5 km/h	32,5 km/h	38,5 km/h	46,0 km/h	60,0 km/h	76,0 km/h	92,0 km/h

Reglage des anémomètres, s›ils sont montés sur le produit.

V01.14